



Peut on favoriser un homme pour un poste?

Par **lauval**, le **03/02/2015** à **08:52**

bonjour, je suis embauchée comme A.M.P. Par une V.A.E. j'ai obtenu mon diplôme d'éducateur spécialisé. L'entreprise où je travaille vient de faire un appel à candidature sur un poste d'éducateur spécialisé. Malgré mon diplôme mon employeur ne m'a pas promu en préférant embaucher sur le poste d'éducateur spécialisé un homme qui lui n'a pas encore la qualification requise, on lui demande après embauche d'obtenir cette qualification par le biais d'une V.A.E. mon employeur a-t-il le droit de favoriser un sexe sur un poste au-delà des compétences professionnelles requises pour ce poste? merci beaucoup pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **03/02/2015** à **16:56**

Bonjour,

Si vous pouvez prouver cela, il s'agit d'une discrimination au sens de l'[art. L1132-1 du Code du travail](#)...